



Le plan Rhône, un projet partenarial d'aménagement durable du territoire

Renaud MOREL
SGAR Auvergne-Rhône-Alpes

Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon

2015 - 2020



Donnons un avenir à notre fleuve

La Genèse des Plans Rhône

- Trois crues majeures en 2002 et 2003 sur le Rhône aval provoquant des ruptures de digues occasionnent de lourdes pertes en vie humaine et des dégâts considérables (1 Md€ dont 80% pour les particuliers et les entreprises) ;
- Demande publique d'une stratégie globale de prévention des inondations ;

La Genèse des Plans Rhône

- Trois régions (PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes) qui affirment la volonté des collectivités de considérer la gestion du Rhône comme un projet interrégional d'envergure européenne ;
- Volonté commune de la puissance publique de la mise en œuvre d'une politique commune axée sur la cohérence et la solidarité de bassin.

La Genèse des Plans Rhône

En 2005 :

- Approbation de la Stratégie globale de prévention des inondations du Rhône et de ses affluents qui incarne « construction partenariale et « solidarité de bassin » ;
- volonté gouvernementale d'élargir la réflexion au-delà de la thématique des inondations.

La Genèse des Plans Rhône

En 2006, élaboration d'une stratégie « Plan Rhône » :

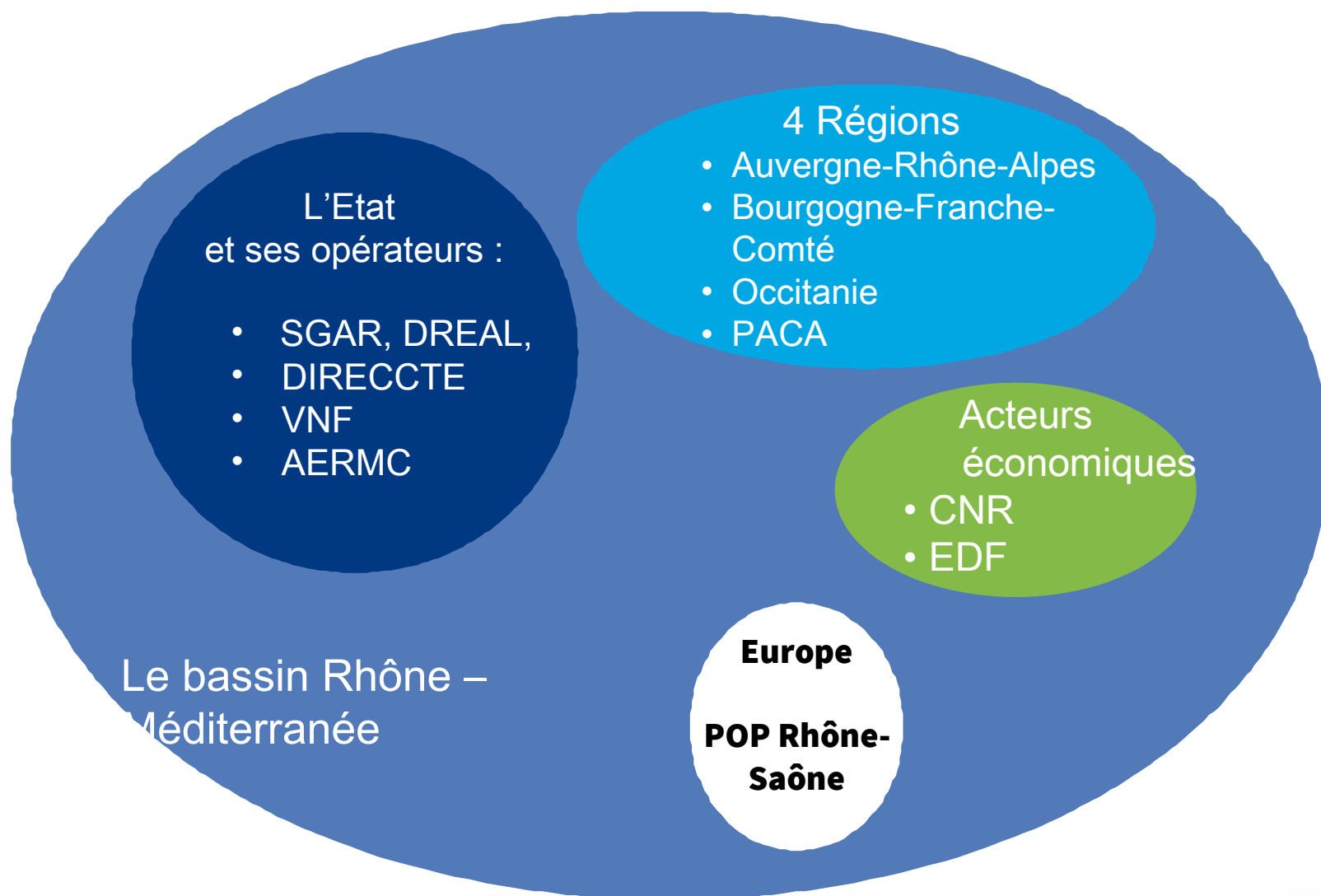
- qui prend en compte **l'ensemble des usages et enjeux du fleuve** ;
- pour concilier **la qualité environnementale et la prévention des inondations** avec le **développement économique, touristique et culturel** de ce territoire.

Qu'est ce que le Plan Rhône aujourd'hui ?

Un projet territorial autour du Rhône et de la Saône, porté par un partenariat :

→ *pour favoriser la transition énergétique et le développement économique des territoires*

Les membres du Partenariat Plan Rhône



Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon

Qu'est ce que le Plan Rhône aujourd'hui ?

La mise en œuvre d'un projet de développement durable sur l'ensemble de l'axe Saône-Rhône :

→ *pour renforcer la cohérence des politiques publiques ;*

Une action globale à l'échelle du bassin qui dépasse les limites administratives :

→ *vecteur de solidarité entre les territoires*

La gouvernance et les instances du Plan Rhône

Une coprésidence du comité directeur chargé de définir les orientations stratégiques du Plan Rhône :

- Préfet de bassin ;
- Président du comité de bassin ;
- Président du conseil régional ARA.

Une instance de concertation, le comité de suivi qui réunit de manière large les acteurs du territoire pour orienter et suivre l'avancement du Plan (CT, EPCI, CRA, CRCI, associations, **l'Europe...**)

La gouvernance du Plan Rhône

Une animation technique portée par l'État (SGAR) et le partenariat au travers des porteurs de volet par thématique.

Des instances de programmation annuelles pour « **labelliser** » les projets et **s'assurer de leur programmation financière** (Comités techniques thématiques interrégionaux et comité de programmation interrégional)

- Quelle concrétisation ? Plus de 10 années de projets concrets au service des territoires :
-

Une continuité de l'action publique qui s'appuie sur :

- des acquis importants du 1^{er} Plan Rhône 2007-2013 ;
- une dynamique partenariale forte et renforcée.

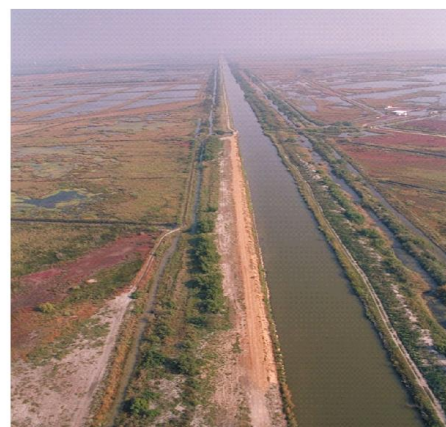
Sur 2007-2013, le 1^{er} Plan Rhône c'est :

Près de 1500
Dossiers
« labellisés »
pour 767 Md€



d'opérations

Et une participation des
Partenaires du Plan Rhône
À hauteur de 438 M€



Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon

Le 2ème Plan Rhône signé en 2015, autour de 3 axes et 8 volets :

- **Gestion multifonctionnelle des eaux et des milieux :**
 - Volets « Inondations » (259 M€) et « Qualité, ressources et biodiversité » (125 M€) ;
- **Développement économique :**
 - Volets « Transport fluvial » (182 M€), « Tourisme & Patrimoine » (160 M€) et « Energie » (72,5 M€) ;
- **Dynamiques territoriales et innovations territoriales et sociétales :**
 - Volets « Approches territoires et filières », « Communication », « Recherche et diffusion des connaissances » (51,2 M€)

Le 2^{ème} Plan Rhône, les faits nouveaux

Un nouvel axe 3 pour la développement et le soutien de dynamiques territoriales :

- Volonté de mettre en valeur et de soutenir les actions des territoires pour l'émergence de projets (innovants, porteurs de filières, sur des sites à enjeux multiples) ;
- Le renforcement du partenariat par l'intégration d'EDF aux instances de gouvernance.

Le 2^{ème} Plan Rhône : deux outils financiers, le CPIER et le POP

Le CPIER 2015-2020, une continuité sur la mobilisation financière du partenariat :

- 555 M€ d'engagements du partenariat (+ 25%) pour un objectif de 850 M€ de projets ;
- Un avancement de l'ordre de 10 % actuel qu'il s'agit d'accélérer.

Le POP Rhône-Saône 2014-2020 :



- Un engagement de l'Europe de 33M€ de FEDER pour accompagner des projets programmés à 17% (juin 2016) ;
- Sur les thématiques prioritaires pour un effet de levier maximum :
 - Prévenir le risque inondation : 9,22M€ (avancement : 6%)
 - **Préserver et restaurer la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux humides : 6,48M€ (11%)**
 - Développer le transport fluvial tout en améliorant sa performance environnementale: 9,99M€ (34%)
 - Dynamiser le territoire à travers l'itinérance douce (14%)

Rencontres du réseau des acteurs des espaces naturels Rhône & Saône - 5ème édition

1^{er} et 2 décembre 2016 - Avignon



Le 2^{ème} Plan Rhône et son volet QRB

125 M€, 6 objectifs pour poursuivre et concrétiser le passage à l'acte :

- Deux enjeux structurant l'action :
 - La prise en compte de l'adaptation au changement climatique ;
 - Et la bonne gestion quantitative de la ressource en eau.
- Au-delà du SDAGE, la construction de deux stratégies partagées, « risques toxiques » et « zones humides » pour partager, concerter, faire adhérer et guider les actions actuelles et futures

Le 2^{ème} Plan Rhône et son volet QRB

125 M€, 6 objectifs pour poursuivre et concrétiser le passage à l'acte :

- L'actualisation des connaissances pour un socle d'études partagée qui vise la mise en œuvre d'actions concrètes ;
- Le soutien affirmé des partenaires du Plan Rhône dont les acteurs industriels, CNR et EDF ;
- Le soutien et le développement de l'animation territoriale ;